

pour les fins de la compagnie. Les actions étant payables en cinq ans, au taux de vingt pour cent, par an, le cinquième du capital versé annuellement est à peu près le montant qui peut être utilement dépensé dans la courte saison des sécheresses.

Cette vaste étendue de terre, la propriété de l'honorable Sénateur C. A. P. Pelletier, est cédée à la compagnie pour le prix de \$7,500 payable en parts acquittées.

Cette entreprise qui doit rendre un si grand service à la colonisation surtout dans le District de Kamouraska reçoit tout l'encouragement que ses promoteurs peuvent désirer.

Le conseil municipal de la Rivière-Ouelle, par réglemeut en date du 13 mars 1882, exempte la compagnie et ses terrains de toutes taxes et licences municipales pendant une période de 25 ans. Les Commissaires d'écoles en ont fait autant pour les taxes scolaires pendant dix ans, en considération de la somme nominale de vingt-cinq cents par année.

Voici quels sont les premiers directeurs de la compagnie :

L'honorable Charles Alphonse Pantaléon Pelletier, C. M. G., sénateur, avocat de Québec; l'honorable Charles Eugène Panet, député-ministre de la milice et de la défense, de la cité d'Ottawa; George Washington Stephens, M. P. P., avocat, de Montréal; Charles Antoine Ernest Gagnon, M. P. P., notaire public de la Rivière-Ouelle, comté de Kamouraska; Joseph Archer junior, marchand de bois, de la cité de Québec.

— Il y a disette de pommes de terre aux Etats-Unis. A Boston les roses de choix valent \$1.70 le minot, et par suite du petit stock en mains les détenteurs demandent \$2. A New-York les meilleures roses hâtives valent de \$5 à \$5.50 le baril et les pommes de terre européennes si dédaignées récemment, sont en demande à \$1 50 le minot. — *Le Moniteur du Commerce.*

*Aujourd'hui.* — Un proverbe dit qu'il ne faut pas remettre à demain ce qu'on peut faire aujourd'hui. C'est principalement en agriculture qu'il faut suivre ce précepte, quand aujourd'hui est le temps opportun. Les gens qui ont la manie de remettre sans cesse, meurent sans avoir rien fait d'utile..... et c'est chez eux paresse bien plus que prudence.

RECETTES

*Procédé pour enlever l'odeur désagréable des appartements nouvellement peints.*

On place deux ou trois vases pleins d'eau dans l'appartement; on verse dans chaon de ces vases 1 once d'acide vitriolique; cette eau absorbe en trois jours les émanations de la peinture, si on a soin de la renouveler chaque jour.

Propriétés de l'alun.

L'alun calciné a une infinité de propriétés; il est très-utile d'en avoir toujours une once en cas de besoin.

C'est un des plus énergiques dessicatifs pour les petites plaies qui trahent en longueur; il cautérise et fait disparaître peu à peu et sans douleur les chairs fongueuses qui s'élevont autour des petites ulcères.

Pour corriger la crudité des oaux, il suffit de faire fondre dedans un peu d'alun pulvérisé; alors ces eaux peuvent dissoudre le savon et sont propres à cuire les légumes.

Colle pour rejoindre la faïence.

Prenez une poignée de farine de blé; pétrissez-la avec un peu d'eau, pour en former une pâte ferme et liée; faites-en une boule, que vous tenez dans les deux mains sous le robinet d'une fontaine qui coule en filet mince; pétrissez toujours à mesure que l'eau tombe jusqu'à ce qu'il ne reste plus que le gluten de la farine, partie insoluble dans l'eau, ce que vous reconnaîtrez lorsqu'elle sortira claire de vos mains. Étendez une couche de ce gluten extrêmement mince et comme une pellicule sur un des côtés du vase brisé, rajustez avec l'autre et laissez sécher. Vous pouvez vous servir ensuite de ces objets comme s'ils n'eussent pas été cassés. Cette colle ne se conserve pas, il faut l'employer de suite.



SOUSSIONS.

DES SOUSSIONS adressées au soussigné, et portant la suscription "Soumission pour le Phare de la Rivière-du-Loup," seront reçues à Ottawa jusqu'à 20 Juillet prochain, pour la construction d'une petite tour en bois sur la jetée du Gouvernement, à la Rivière-du-Loup (en bas), dans le Comté de Témiscouata, P. Q.

Les plans et devis peuvent être vus le et après le 18 du courant, et on peut se procurer les blancs de soumission à ce Département, à Ottawa, ou à l'Agence de ce Département, à Québec, et au Bureau de Poste de la Rivière-du-Loup.

WM. SMITH,

Député ministre de la marine et des pêcheries.

Ministère de la marine et des pêcheries, }  
Ottawa, 5 juin 1882.

22 juin 1882.



CANAL WELLAND.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

DES SOUSSIONS cachetées, adressées au soussigné, et portant la suscription "Soumission pour le Canal Welland," seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des malles de l'Est et de l'Ouest, MARDI le onzième jour de Juillet prochain, pour certains changements à faire à l'Écluse No. 2 sur la ligne de l'ancien Canal Welland, et l'agrandissement de la dite écluse.

On pourra voir une carte de l'endroit ainsi que les plans et devis des travaux à faire à ce bureau et au bureau de l'ingénieur local, Thorold, dès et après MARDI le vingt-septième jour de juin prochain; l'on pourra aussi s'y procurer des formales imprimées de soumission.

Les entrepreneurs devront se rappeler que chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque de banque accepté pour la somme de \$1,500; cette somme sera confisquée si le soumissionnaire refuse de signer le contrat pour l'exécution des travaux aux taux et prix offerts, et aux termes et conditions stipulés dans le devis.

Le chèque sera remis à ceux dont les soumissions n'auront pas été acceptées.

Ce département ne s'engage pas néanmoins à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

F. BRAUN,  
Secrétaire.

Dépt. des chemins de fer et canaux,  
Ottawa, 22 mai 1882.

1er juin 1882.



CANAL MURRAY.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

DES SOUSSIONS cachetées adressées au soussigné, et portant la suscription "Soumission pour le Canal Murray," seront reçues à ce bureau, jusqu'à l'arrivée des malles de l'Est et de l'Ouest, MARDI le vingt-septième jour de Juin prochain,